

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JPM Managed Reserves Fund X (acc) - USD une Classe d'Actions de JPMorgan Funds – Managed Reserves Fund un Compartiment de JPMorgan Funds

LU0513031053

Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : Le Compartiment cherche à offrir un rendement supérieur à celui généré par les marchés monétaires US en investissant essentiellement dans des titres de créance de courte échéance libellés en USD.

Politique d'investissement : Le Compartiment investira au moins 67% de ses actifs (hors liquidités et quasi-liquidités) dans des titres de créance comprenant notamment des emprunts du Trésor US, des titres émis ou garantis par le gouvernement américain ou ses agences, de la dette d'entreprise et des titres adossés à des actifs (ABS). Aux fins de gestion efficace du portefeuille, le Compartiment peut également conclure des Transactions de prise en pension avec des contreparties de premier plan garanties par des titres tels que, entre autres, des emprunts du Trésor US, de la dette d'entreprise, des titres adossés à des actifs et à des créances hypothécaires et des actions. Ces sûretés seront uniquement libellées en USD et, le cas échéant, devront être de qualité investment grade. Elles ne devront répondre à aucune contrainte en matière d'échéance.

La durée moyenne pondérée des investissements du Compartiment n'excédera pas un an et l'échéance initiale ou résiduelle des titres individuels au moment de leur acquisition ne dépassera pas trois ans. L'échéance initiale ou résiduelle des titres adossés à des actifs au moment de leur acquisition ne dépassera pas trois ans.

Les titres de créance de longue échéance devront, au moment de leur acquisition, être de catégorie « investment grade » selon les critères de Standard & Poor's (S&P) ou afficher une note équivalente octroyée par une autre agence de notation indépendante. Un maximum de 10% de ces investissements pourront être notés en dessous de « A- » par S&P ou assortis d'une note équivalente octroyée par une autre agence de notation indépendante. Dans le cas où les agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus élevée sera retenue.

Les titres de créance de courte échéance devront, au moment de leur acquisition, être notés au minimum « A-2 » par S&P ou assortis d'une note équivalente octroyée par une autre agence de notation indépendante.

Les titres adossés à des actifs (ABS) devront, au moment de leur acquisition, être notés au minimum « AAA » par S&P ou assortis d'une note équivalente octroyée par une autre agence de notation indépendante. Le Compartiment s'abstiendra d'investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) ou à des actifs (ABS) qui présentent un important risque d'extension de maturité.

Le Compartiment pourra investir dans des titres non notés de qualité comparable à ceux visés ci-dessus.

Bien que le Compartiment puisse investir dans des titres libellés dans une quelconque devise, ses actifs seront essentiellement libellés ou couverts en USD.

Le Compartiment pourra utiliser des instruments financiers dérivés aux fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Rachats et liquidité : Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité quotidienne et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.

Gestion discrétionnaire : Le Gestionnaire financier est libre d'acheter et vendre des titres pour le compte du Compartiment dans le respect des limites fixées dans ses Objectif et politique d'investissement.

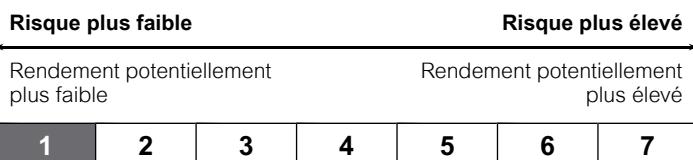
Indice de référence : L'indice de référence de la Classe d'Actions est le BofA Merrill Lynch US 3-Month Treasury Bill Index (Total Return Gross).

L'indice est un point de référence par rapport auquel la performance de la Classe d'Actions peut être évaluée. La composition du portefeuille du Compartiment peut différer sensiblement de celle de son indice de référence.

Traitement des dividendes : Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes.

Si vous souhaitez des explications à propos de certains termes utilisés dans ce document, veuillez vous reporter au glossaire mis à votre disposition sur www.jpmorganassetmanagement.com

Profil de risque et de rendement



L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative de la Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ? Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 1 car sa Valeur liquidative a enregistré des fluctuations de très faible amplitude par le passé.

Autres risques importants :

- La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas votre capital de départ.

- Les investissements détenus par le Compartiment peuvent présenter un risque plus élevé que dans le cas d'un fonds monétaire.
- Les titres de créance peuvent être soumis à d'importantes fluctuations de cours dictées par la situation économique et les taux d'intérêt, ainsi que par la qualité de crédit de leur émetteur.
- Les titres adossés à des actifs (ABS) peuvent s'avérer hautement illiquides et réagir négativement en cas d'évolution défavorable des taux d'intérêt et de défauts de paiement au niveau des actifs sous-jacents.
- La contrepartie à une Transaction de prise en pension peut faillir à ses obligations et ainsi causer une perte pour le Compartiment.
- Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur la performance de votre investissement. La couverture du risque de change visant, le cas échéant, à minimiser les effets des mouvements de devises peut ne pas donner les résultats escomptés.
- Des informations plus détaillées concernant les risques figurent à l'Annexe IV « Facteurs de risque » du Prospectus.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée Néant

Frais de sortie Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

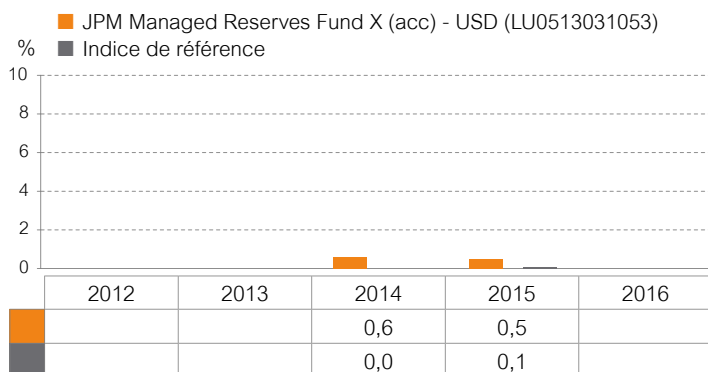
Frais courants 0,05 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance : Néant

- Les frais d'entrée et de sortie mentionnés correspondent à une valeur maximum et les investisseurs peuvent payer un montant moins élevé. Pour plus d'informations au sujet des frais, veuillez contacter votre conseiller financier ou le distributeur ou vous reporter à l'addendum du Prospectus correspondant à votre pays.
- Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des Actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.
- Le pourcentage des frais courants reflète les frais de l'exercice précédent au novembre 2016 et peut varier d'un exercice à l'autre.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Administration, frais et charges » du Prospectus.

Performances passées



- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les chiffres de performance, exprimés en USD, incluent les taxes, frais courants et coûts de transaction au niveau du portefeuille mais pas les frais d'entrée et de sortie.
- L'absence d'indication relative à la performance passée signifie que les données disponibles pour l'année concernée étaient insuffisantes pour fournir une performance.
- Date de lancement du Compartiment : 2010.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 2011.

Informations pratiques

Dépositaire : Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, grec, italien, polonais, portugais et espagnol ainsi que la dernière Valeur liquidative et les Prix de souscription et de rachat via internet (www.jpmorganassetmanagement.com), par e-mail adressé à fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Politique de rémunération : La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site <http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy>. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Fiscalité : Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Mentions légales : La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations

contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

La SICAV JPMorgan Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Funds dans son intégralité.

Le Compartiment fait partie de JPMorgan Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créancier ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.

Conversion entre Compartiments : Les investisseurs peuvent demander une conversion en Actions d'une autre Classe d'Actions (à l'exception de la Classe d'Actions T) du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Funds (à l'exception des Compartiments JPMorgan Funds - Multi-Manager Alternatives Fund et JPMorgan Funds - Multi-Manager Equity Long-Short Fund) pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section « Souscription, rachat et conversion d'Actions » du Prospectus.